

5 mars 2001 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Point de presse conjoint de M. Jacques Chirac, Président de la République, M. Heydar Alirezaoglu Aliiev, Président de la République d'Azerbaïdjan et M. Robert Kotcharian, Président de la République d'Arménie, sur le règlement du conflit du Haut Karabakh, Paris le 5 mars 2001.

LE PRESIDENT - Voilà un point de presse à l'occasion duquel je tiens à saluer, notamment, les journalistes d'Azerbaïdjan et d'Arménie, les journalistes français aussi, naturellement, et un point qui sera rapide.

Chacun sait qu'il y a dans cette région un différend entre les deux pays, qui concerne la situation de la région du Haut Karabagh. Et donc ce différend est examiné, naturellement, par les deux parties. Il l'est aussi, vous le savez, par le groupe de Minsk, qui comprend trois co-présidents : le Russe, l'Américain et le Français. Et donc, ensemble, nous essayons de tisser des liens qui nous permettent au total de trouver une solution favorable au règlement définitif de ce différend. C'est dans cet esprit que j'ai eu l'occasion de rencontrer successivement puis ensemble, ce matin, je dirai à titre tout à fait amical, le Président de l'Azerbaïdjan et le Président de l'Arménie. Nous avons évoqué ces problèmes, ces difficultés, dans l'espoir qu'ainsi le groupe de Minsk pourrait à un moment donné faire une proposition qui serait acceptable par les deux parties, et j'espère que nous y arriverons.

Tout ce que je peux vous dire, car il est bien évident que nous ne pourrons pas, ici, rentrer dans le détail de ces discussions, tout ce que je peux vous dire c'est que le climat était un climat amical et que j'ai eu beaucoup de plaisir à avoir ces entretiens avec les deux Présidents.

QUESTION - Une question pour le Président CHIRAC. Monsieur le Président, depuis l'effondrement de l'URSS, comment peut-on expliquer le fait qu'un Etat comme l'Azerbaïdjan, reconnu par l'Organisation des Nations Unies et la communauté mondiale, dont 20% des territoires se trouvent aujourd'hui sous l'occupation des forces armées de l'Arménie, malgré les résolutions du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies, soit traité de la même manière que l'Arménie, un Etat agresseur, par l'Occident, l'Europe, et en particulier par un pays défenseur de la justice, la France ? N'est-ce pas une politique de double standard ?

LE PRESIDENT - Je voudrais simplement dire que nous sommes aujourd'hui à la recherche de la paix et non pas de la polémique. Donc, vous me permettrez de ne pas polémiquer, de ne pas porter de jugement mais simplement de dire qu'il y a, de part et d'autre, une vraie volonté de trouver une solution qui soit à la fois équitable et conforme aux intérêts de chacune des deux parties. Et de cela, je me réjouis beaucoup. Et je me réjouis de pouvoir entretenir, avec l'une et l'autre des parties, des relations extrêmement amicales.

QUESTION - Une question pour Monsieur ALIEV. Vous soutenez le droit à l'autodétermination des Tchétchènes, j'imagine du Kosovo et de la Bosnie. Qu'en est-il du droit à l'autodétermination de la population arménienne du Nagorni-Karabagh et pourquoi un double standard ?

LE PRESIDENT ALIEV - Qui vous a dit que je soutiens les peuples que vous venez d'énumérer ? Vous ne devez pas bien connaître mes convictions, je suppose. J'ai dit à plusieurs reprises, et je le répéterai pour éviter les malentendus, que je m'en tiens aux principes de base du droit

international, à l'inviolabilité des frontières, l'intégrité territoriale des pays, l'inadmissibilité de tout mouvement séparatiste. Je ne peux pas, par là même, soutenir les Tchétchènes qui, eux, veulent violer l'intégrité territoriale de la Russie. Donc, vous devez tout simplement ignorer mes points de vue à ce sujet.

LE PRESIDENT KOTCHARIAN - Je vous appellerai de mon côté, également, à ne pas vous adonner à ce genre de discussions. Mais, puisque certaines questions ont été posées et certaines accusations ont été lancées, je vais dire quand même quelques mots.

Le Président ALIEV a donné sa réponse aux questions qui lui ont été adressées. Moi, je vous appellerai à évaluer la position de l'Azerbaïdjan, la politique de double standard, etc. d'après les votes au sein des Nations Unies. Les résolutions concernant le Cachemire, concernant Chypre et certaines autres résolutions, voilà les pierres de touche sur lesquelles il faudrait s'orienter pour porter des jugements.

QUESTION - Monsieur le Président, je voulais vous demander si vous pouvez nous expliquer à quoi la rencontre d'aujourd'hui a servi dans la perspective d'un règlement au Haut-Karabagh, et est-ce que vous pensez possible un règlement cette année ?

LE PRESIDENT - Nous sommes dans un monde où il apparaît bien clairement que le développement économique et le bonheur des hommes dépendent pour une large part de la capacité de leurs dirigeants à régler les conflits quand il y en a.

Il est certain que l'intérêt des deux parties, l'intérêt de cette belle région du monde, l'une des plus anciennes régions civilisées du monde, c'est de se retrouver dans une situation de stabilité permettant le progrès économique et social.

Alors, la France entretient des relations extrêmement amicales avec l'Azerbaïdjan, avec l'Arménie, vous le savez, et par conséquent elle s'est mise au service de, je dirais, la recherche d'une solution équitable et acceptable par les deux parties. Elle le fait naturellement en liaison étroite avec les deux autres co-présidents du groupe de Minsk, c'est à dire les Américains et les Russes.

Il ne faut jamais faire de prévisions, car dans le domaine politique, on est parfois démenti, mais, en tous les cas, je peux vous dire que je souhaite et que j'espère vivement que cette année ne s'achève pas sans qu'un règlement soit trouvé, qui soit, je le répète, car c'est là l'essentiel, acceptable par l'Azerbaïdjan et par l'Arménie.

Nous vous remercions.